



دائما أقرب

**Direction Opérationnelle des Télécommunications
de Mostaganem.**

Réf: AT/DOT27/SDT/ DRA/ 59 /2023.

A:

**Monsieur Le Gérant de l'Entreprise BELMAHDI AZEDDINE
Cité Benallou Abdelkader Relizane.**

Objet: Mise en demeure(1eme).

Travaux de pose de câble FO ODN CREN 3 (Chemin des crêtes) LOT 2.
ODS :199 du 11/05/2023.

J'ai le regret de vous informer que malgré que les travaux de pose de câble FO ODN CREN 3 (Chemin des crêtes) LOT 2 ne sont pas achevés, votre équipe était absente durant les journées du 12 ,13 , 15 et 16 Juillet 2023.

A cet effet ,je vous mets en demeure pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter ces absences à l'avenir , renforcer le chantier en moyens humains et matériel pour rattraper le retard et terminer le chantier.

A défaut, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.

Mostaganem Le 16/07/2023



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS
DOT MOSTAGANEM
Signé: M.SOLTANE BENALLOU